

Communiqué de presse

La BNS tourne le dos aux pollueurs : Rio Tinto et d'autres exclus de son portefeuille

Berne, le 24 octobre 2025 : La Banque nationale suisse (BNS) a vendu ses parts dans le groupe minier Rio Tinto ainsi que des groupes pétroliers, Tullow Oil et EnQuest. Elle poursuit ainsi son désengagement progressif des entreprises liées à de graves atteintes à l'environnement et à des violations des droits humains. La vente de ses parts dans Shell et Chevron a été annoncée au printemps.

Selon [une analyse de Reuters](#), la BNS a vendu plus du double de la valeur de ses investissements dans des entreprises pétrolières et gazières depuis 2024. Ces mesures font suite au travail de sensibilisation continu mené par [la coalition Notre-BNS](#), des actionnaires de la BNS et une délégation mapuche qui, en 2024, avait dénoncé les effets néfastes d'entreprises telles que Chevron et Shell dans leurs régions.

“Ce désengagement est un pas important dans la bonne direction”, souligne Asti Roesle, responsable de la place financière et du climat chez l'Alliance Climatique Suisse. “Mais la BNS pourrait exploiter encore plus sa marge de manœuvre, car elle a l'obligation de soutenir les objectifs climatiques et de biodiversité de la Suisse par sa politique financière et monétaire.”

Guillaume Durin, de BreakFree Suisse, ajoute : “Malheureusement, la BNS agit beaucoup trop lentement. En plus des entreprises pétrolières, elle détient toujours plus de [100 millions de USD](#) dans des entreprises qui menacent les ‘points de bascule environnementaux’, responsables de pertes massives de biodiversité et dommages environnementaux. Combien de Blatten devons-nous encore subir avant que la BNS ne respecte complètement ses propres directives?”

Une communication transparente plutôt que de la spéculation

Les raisons des récents désinvestissements de la BNS restent obscures. [Sur son site web](#), la BNS cite explicitement la pollution systématique des eaux et la destruction de la biodiversité comme raisons d'une exclusion du portefeuille. Rio Tinto, Chevron et Shell ont été impliquées dans des procédures judiciaires : [Rio](#)

[Tinto a été condamnée en janvier 2025](#) pour pollution de l'eau au Canada, Chevron a dû payer une [amende de 740 millions de dollars](#) en mai 2025 et Shell est impliquée dans un litige en cours [pour pollution de l'eau dans le delta du Niger](#).

Le manque de transparence limite l'impact potentiellement positif de telles mesures. Le Dr Alain Naef, de l'ESSEC Business School, constate : "Contrairement à la Norges Bank, qui communique ouvertement ses exclusions, le silence de la BNS empêche ces décisions d'établir de meilleures normes sur le marché."

Pour renforcer son impact, la BNS devrait donc aller au-delà d'une stratégie d'investissement passive. Carolin Carella, experte en finance durable au WWF Suisse, estime qu'"une approche d'investissement plus active permettrait à la fois une gestion plus prudente des risques climatiques et d'autres risques liés à la nature, ainsi qu'une utilisation plus impactante de la marge de manœuvre de la BNS en matière de politique monétaire".

Les revendications de la coalition Notre-BNS :

- **Plus de transparence** : La BNS devrait communiquer de manière transparente sur les entreprises figurant dans son portefeuille. Elle doit être capable d'expliquer quelles entreprises sont exclues et pour quelles raisons, et dans quelle mesure elle s'engage en tant qu'actionnaire en utilisant son droit de vote pour les entreprises restantes de son portefeuille.
- **Exclusions systématiques** : Toutes les entreprises qui ne respectent pas les critères d'investissement de la BNS doivent être exclues du portefeuille de la banque nationale.
- **Exercer ses droits de vote et mettre en œuvre une stratégie d'escalade** : La BNS devrait exercer activement ses droits d'actionnaire (y compris son droit de vote) afin de mettre fin aux pratiques commerciales illégales et nuisibles au climat (conformément à la [recommandation du rapport du groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies de 2022](#)). Les entreprises doivent fixer des objectifs limités dans le temps, mesurables et communiqués publiquement. Si les entreprises n'agissent pas, elles devraient être exclues dans un délai clairement défini.

Contacts :

Asti Roesle

Responsable de la place financière et du climat à l'Alliance Climatique Suisse

asti.roesle@klima-allianz.ch

079 277 33 85

Guillaume Durin

Responsable des campagnes sur la place financière chez BreakFree Suisse

guillaume_durin@protonmail.ch

+33 664 94 84 43